

Appel à manifestation d'intérêt

Création de la nouvelle chaise de la bibliothèque Sainte-Geneviève

1. Présentation du projet

1.1. La bibliothèque Sainte-Geneviève

La bibliothèque Sainte-Geneviève est une bibliothèque interuniversitaire et publique, accessible gratuitement à toute personne de plus de 18 ans ou titulaire du baccalauréat. Ses universités cocontractantes sont Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Paris 2 Panthéon Assas, Sorbonne Nouvelle, Sorbonne Université et Université Paris-Cité.

Elle est administrativement rattachée à l'université Sorbonne Nouvelle, créée en 1970 et issue de l'ancienne faculté des lettres de l'Université de Paris. L'université propose des formations pluridisciplinaires de haut niveau en Licence, Master et Doctorat dans le domaine des Langues, Lettres, Arts & Médias, Sciences Humaines et Sociales. Les formations de la Sorbonne Nouvelle sont adossées à des activités de recherche internationalement reconnues dans le domaine des humanités modernes.

Les collections de la bibliothèque Sainte-Geneviève sont pluridisciplinaires et comptent environ deux millions de documents. Elles se répartissent en trois fonds : la Réserve pour les fonds anciens, rares et précieux principalement, le Fonds général pour les documents publiés de 1830 à nos jours, et la Bibliothèque nordique proposant l'un des plus riches fonds en Europe dans le domaine fennoscandinave. Ouverte au public du lundi au samedi de 10 heures à 22 heures et plusieurs dimanches dans l'année, la bibliothèque offre à ses plus de 50 000 lecteurs inscrits environ 800 places, dont 700 dans la salle Historique dite « salle Labrouste ».

D'importants travaux sont prévus dans le bâtiment Labrouste, classé aux Monuments historiques, en 2027 et 2028 (réfection de la toiture et remplacement de toutes les fenêtres des deux étages). Par conséquent, le bâtiment sera fermé au public pour une période d'au moins seize mois entre septembre 2027 et le début de l'année 2029 (calendrier susceptible d'évoluer).

1.2. Les Manufactures nationales

Issues de la réunion du Mobilier national et de la Cité de la céramique – Sèvres & Limoges, les Manufactures nationales ont été créées le 1^{er} janvier 2025 pour promouvoir l'excellence des savoir-faire français et mettre en valeur la richesse de ce patrimoine matériel et immatériel avec plus de 53 métiers d'art exercés au sein de ses manufactures et ateliers. Unique au monde, ce nouveau pôle public dédié aux arts décoratifs, aux métiers d'art et au design marie patrimoine et création pour jouer un rôle central dans la mise en œuvre de la stratégie nationale en faveur des métiers d'art. Son action porte autour de 6 axes prioritaires : la formation ; la recherche ; la création ; le soutien à l'écosystème fragile des métiers d'art ; la valorisation du patrimoine ; le rayonnement international des savoir-faire.

Héritier de quatre siècles d'histoire, il est constitué de : 2 musées (le musée national de céramique à Sèvres ; le musée national Adrien Dubouché à Limoges), 9 manufactures et ateliers de création (dont la manufacture nationale de Sèvres, la manufacture de tapisserie des Gobelins ; la manufacture de tapisserie de Beauvais ; la manufacture de tapis de Savonnerie ; les ateliers de dentelles d'Alençon et du Puy-en-Velay ; l'atelier de recherche et de création en mobilier contemporain), 7 ateliers de restauration et une mission de l'ameublement.

Résolument tourné vers les territoires, ce pôle public est implanté dans 8 départements : à Paris, dans les Hauts-de-Seine (Sèvres), dans l'Hérault (Lodève), dans la Creuse (Aubusson), dans l'Orne (Alençon), en Haute-Loire (Puy-en-Velay), en Haute-Vienne (Limoges) et dans l'Oise (Beauvais).

1.3. Le contexte

Le projet de travaux de la bibliothèque Sainte-Geneviève, est l'occasion de penser une nouvelle expérience du visiteur, et de réfléchir à une nouvelle version de la célèbre chaise Labrouste.

La chaise d'origine a été créée par Henri Labrouste (1801-1875), Prix de Rome de 1824, pensionnaire de la Villa Médicis jusqu'en 1830. À partir de 1838, il se voit confier la construction de la bibliothèque Sainte-Geneviève, pour laquelle il conçoit le bâtiment, ses décors et tout l'ameublement, dont un modèle de chaise (dit « chaise Labrouste », « modèle 1850 » ou « aux pieds tournés »). La bibliothèque Sainte-Geneviève ouvre ses portes en 1851. Subsistent encore aujourd'hui environ 200 chaises (en service ou en réparation) d'après le dessin de l'architecte qui allie à la fois son intérêt pour la période classique par son décor en bois tourné et sa réflexion sur la modernité dans les proportions. La salle de lecture de la Réserve de la bibliothèque Sainte-Geneviève abrite également une trentaine de chaises 1850 modifiées par l'ajout d'une assise en tissu rendant la chaise plus confortable mais également plus fragile.

Dans les années 1930, afin de faire face à l'accroissement important du nombre de lecteurs dans la salle, un nouveau modèle est conçu en s'inspirant très fortement de celui de 1850, dont il reprend les grandes lignes mais modernise et simplifie la forme en abandonnant la technique du bois tourné. Ce modèle (dit « modèle 1930 » ou « aux pieds droits ») meuble encore très majoritairement la salle Labrouste mais les exemplaires cassent régulièrement et les réparations, coûteuses, les fragilisent un peu plus à chaque itération.





En 2021, la création et l'aménagement d'une nouvelle salle par les architectes Marc Hymans et Geoffrey Clamour amène à une réflexion autour d'une version contemporaine de la chaise Labrouste. Léonard Kabib réalise les chaises « TAL », éditées par Kann Design. La structure est préservée ainsi que le bois massif, les lignes sont en revanche épurées, des profilés en T en aluminium sont ajoutés. Certaines questions contemporaines de l'ordre de la posture ou du confort amènent à une adaptation du modèle, les dossiers sont ainsi plus larges, et les assises tapissées de similicuir. Ces chaises meublent exclusivement la salle Camus, elle-même conçue autour d'usages différents de ceux de la salle Labrouste.



Ces chaises sont emblématiques du lieu et de son histoire.

La bibliothèque a souhaité s'associer aux Manufactures nationales autour de la création d'une chaise destinée à remplacer les exemplaires meublant actuellement la salle Labrouste. Pour cela, il a été entendu qu'un appel à projet sera organisé par les Manufactures nationales pour sélectionner un créateur en vue du prototypage du Modèle par l'Atelier de Recherche et de Création avant sa fabrication et son édition par un éditeur-fabricant.

Le modèle doit être pensé comme une version contemporaine de la chaise Labrouste historique, et différente de la chaise « TAL » réalisée par Léonard Kabib, éditée par Kann Design.

1.4. Cadre de l'opération

La Bibliothèque Sainte-Geneviève

La bibliothèque est commanditaire du modèle décrit ci-dessous. L'institution prendra en charge l'acquisition des chaises à la quantité souhaitée pour sa salle Labrouste, dont les décors et le mobilier sont classés aux Monuments historiques.

Les Manufactures nationales

Partenaire de la bibliothèque pour ce projet, les Manufactures nationales sont chargées de la réalisation du prototype de la chaise à produire, via son Atelier de Recherche et de Création (ARC), et en concertation avec le designer sélectionné dans le cadre de l'appel à projet.

Le prototype produit a vocation à entrer dans les collections des Manufactures nationales.

Fabrication

Les chaises seront fabriquées par une entreprise extérieure, d'après le prototype conçu par l'ARC, propriété des Manufactures nationales.

Édition

En cas de succès du modèle, au-delà du besoin exprimé pour l'aménagement de la bibliothèque, les mobiliers ont vocation à être édités plus largement, puis commercialisés et distribués au grand public. Il est à ce titre d'ores et déjà prévu que Les Manufactures nationales et la bibliothèque Sainte-Geneviève concluront avec l'Éditeur sélectionné, à titre exclusif, un contrat d'édition qui encadrera la commercialisation de la chaise. L'Éditeur pourra faire entrer le Modèle dans son catalogue.

2. Cahier des charges

2.1. Typologie d'objet

L'objet attendu est une chaise de bibliothèque.

2.2. Situation

La chaise équipera la salle Labrouste de la bibliothèque Sainte-Geneviève, bâtiment classé aux Monuments Historiques et situé au 10, Place du Panthéon, 75005, dont une photographie est reproduite ci-dessous.



2.3 Contraintes de l'espace

2.3.1. Hauteur sous plafond

La hauteur sous plafond est d'environ 15m.

2.3.2. Éléments relatifs au stockage et au rangement

Les chaises restent en place pendant la fermeture de la salle au public. Un stock de réserve pourrait néanmoins exister. Les chaises sont déplacées à des fins de ménage chaque jour.

2.4 Normes et règlements

Les mobiliers seront conçus de manière à satisfaire aux prescriptions des normes et règlements en vigueur. Pour mémoire, le règlement de sécurité contre l'incendie relatif aux Établissements recevant du public ne prévoit pas de dispositions particulières concernant le mobilier courant suivant article AM15. Cependant, les matériaux utilisés devront être classés à minima en M3, avec fourniture du procès-verbal. La bibliothèque est un ERP de type S de catégorie 2.

2.5 Exigences d'harmonie avec le lieu et les différents éléments mobiliers

Le bâtiment mais aussi les décors et le mobilier (tables et chaises) sont classés aux Monuments historiques. Les chaises disposées dans les espaces devront donc s'intégrer à la fois au mobilier patrimonial présent et à l'architecture du lieu, et proposer un ensemble cohérent du point de vue technique, fonctionnel et esthétique. Un lien doit pouvoir se réaliser entre ces nouvelles chaises et les modèles historiques et emblématiques réalisés par Henri Labrouste, pour qui le mobilier donne au bâtiment une complète harmonie¹

Le projet architectural d'Henri Labrouste, avec ses voûtes et ses arches en métal, s'inspire des réfectoires d'abbaye. Le mobilier lui-même, tables et chaises, est pensé dans cet esprit et la disposition initiale de la salle, avec ses tables en rangées dans la longueur, accentuait encore la comparaison. Les chaises participent ainsi à la solennité de l'atmosphère générale de la bibliothèque. La hauteur des dossiers des chaises, qui ne dépassent presque pas des plateaux des tables, permet d'embrasser d'un seul coup d'œil les volumes de l'espace consacré au travail. Tout concourt à cette ambiance, jusqu'au confort des chaises, comme le souligne Neil Levine :

« Les tables et les chaises à la bibliothèque Sainte-Geneviève sont aussi dures qu'est rigoureuse la définition de l'espace où elles se trouvent. Les chaises vous coupent au milieu du dos et vous font réaliser que nous ne nous asseyons plus aussi vissés droits sur nos chaises que ne le faisaient nos ancêtres au milieu du dix-neuvième siècle.² »

Équipements et matériaux :

¹ Voir pages 165 à 167 de l'ouvrage de Neil Levine, *Architecture for reading in public, Henri Labrouste's bibliothèque Sainte-Geneviève*, Yale University Press, 2025.

² Neil Arthur Levine, *Architectural reasoning in the age of positivism: the neo-grec idea of Henri Labrouste's bibliothèque Sainte-Geneviève*. Yale University, 1975.

1. Les chaises doivent conserver une harmonie avec les décors de la salle et tout particulièrement avec les tables. Un style visuel simple doit donc être privilégié. Les chaises historiques de 1850 sont en chêne et possèdent une traverse en métal cuivreux.

Le bois (chêne) est un matériau à privilégier, et la teinte étudiée pour construire l'harmonie visuelle avec les tables. D'autres matériaux peuvent être explorés à condition de respecter l'harmonie visuelle qui entre dans les préconisations de la DRAC à l'égard du maintien du classement de la salle.

2. Les nouvelles chaises de lecture seront installées autour des tables de consultation originales en chêne dont le dessin avec des pieds tournés est identique aux chaises d'origine. D'une hauteur de plateau de 74,3 cm et d'une hauteur utile sous traverse d'environ 65 cm, elles sont équipées de lampes en laiton et d'opales aux teintes variant du blanc au vert. Des prises de courant ont été ajoutées à raison d'une par place lors des travaux de 2020, sur des « poutres » creuses en chêne dans lesquelles passent les câbles électriques qui alimentent les lampes et les prises.

3. Le matériau du revêtement au sol de la zone de lecture est du linoléum rouge brillant.

4. Le plafond est en plâtre sur lequel des décors sont peints.

Coût de fabrication

Le prix de revient (prix sortie d'usine) pour une chaise ne devra pas excéder 500 € HT.

2.6. Besoins fonctionnels

Afin de bien en prendre en compte les besoins fonctionnels, une visite de la bibliothèque en période occupée sera obligatoire pour les finalistes de l'appel à projet et un temps d'échange vivement conseillé.

Nombre d'éléments

Le besoin prévisionnel pour l'aménagement de l'ensemble des espaces est de 700 chaises. À la demande de la DRAC, des chaises « modèle 1850 », classées aux Monuments historiques, continueront de meubler une partie de la salle Labrouste.

Les usages

Le public attendu est majoritairement un public jeune d'étudiants, mais aussi de chercheurs et de « grand public », de tous âges. L'utilisation des chaises s'inscrit dans un usage classique, qui induit la délimitation nette d'une place individuelle et d'un espace personnel à l'intérieur d'un espace collectif.

Afin de répondre aux besoins de postures variées des lecteurs, les chaises doivent permettre une certaine mobilité des corps.

La chaise doit être légère afin que son déplacement par le public lorsqu'il s'installe ou quitte l'espace soit rendu aisé et silencieux. La chaise doit aussi respecter un poids qui permette un usage par les agents de la bibliothèque et les sociétés de ménage ni fastidieux ni bruyant.

Les chaises seront soumises à un usage collectif, intensif et continu jusqu'à douze heures par jour et six jours par semaine, auquel elles devront résister en offrant de ce fait des garanties de pérennité

justifiées par des essais physiques de solidité et de durabilité définis et réalisés par un laboratoire agréé.

Durabilité

Les chaises devront, pour un usage normal, offrir une garantie de vie d'au moins 10 ans.

Les pièces d'usure et éventuels accessoires devront être aisément renouvelables dans le cadre d'une maintenance. Chaque élément pourra être remplacé indépendamment.

Pour mémoire les chaises Labrouste ont eu une durée de vie de 175 ans.

Résistance mécanique

Les chaises devront résister à des efforts de déplacements longitudinaux et transversaux sous charge sans provoquer de désordres et de vibrations. Elles devront résister à une charge verticale statique de 160 kg et à une charge horizontale de 56 kg sur le dossier, soit respecter et passer en banc d'essai la norme EN 16139

La stabilité et la robustesse des assemblages devront être prises en compte dans les études de conception et de réalisation.

Ergonomie

Les chaises devront être conçues techniquement et réalisées en respectant les prescriptions contenues dans les documents et textes réglementaires en vigueur. Elles devront assurer un confort pour un usage prolongé d'une demi-journée pouvant s'allonger à une journée par un même usager

La qualité du confort d'assise est un attendu fort du cahier des charges et un attendu fort pour les usagers qui expérimentent dans d'autres lieux des modalités d'assise et des positions de travail variées et appréciées (positions allongées, semi-allongées, debout, etc.) L'aspect contraignant de l'assise et la posture traditionnelle induites par les chaises actuelles rejoignent une conception de travail en bibliothèque qui met en parallèle l'effort produit pour acquérir les connaissances et construire sa pensée d'une part et l'effort porté par le corps physique d'autre part. L'expérience utilisateur de la bibliothèque Sainte-Geneviève est en partie construite sur cette contrainte.

L'introduction d'éléments d'assise permettant la mobilité des corps, l'adoption de postures alternatives qui tempèrent la contrainte de la position tenue de longues heures, serait tout à fait bienvenue et signerait une réponse innovante à la conciliation de l'évolution historique des postures d'apprentissage et d'étude avec l'expression d'une discipline d'étude recherchée par les usagers.

Entretien

Les matériaux et finitions proposés devront permettre un entretien facile pour les sociétés de ménage et participer de la durabilité des chaises exposées à un usage intensif.

2.7. Spécifications techniques

Exigences

Les chaises devront :

- répondre aux exigences de sécurité et stabilité ;
- être maniables et légères (elles ne devront pas dépasser les 6 kg) (poids à préciser en phase validation) ;
- être facilement déplaçables (glissement sur le revêtement caoutchouc) et ne pas endommager les revêtements de sol ;
- générer le moins de bruit possible aux déplacements et à l'usage ;
- la hauteur de leur dossier devra être en accord avec la hauteur des tables afin de conserver l'effet visuel des chaises historiques

Il sera privilégié une conception s'inscrivant dans une démarche de développement durable et de respect des normes environnementales.

Outils mis à disposition

L'ARC travaille en CAO depuis 2012 et dispose de machines conventionnelles pour l'usinage du bois et des métaux, ainsi que de machines CNC telles qu'un centre d'usinage à commande numérique 5 axes, un centre de découpe jet d'eau en 2,5D, un tour et une presse numérique.

Des externalisations seront possibles si besoin.

3. Modalités de sélection

3.1. Déroulement de la sélection

La sélection du lauréat se déroulera en deux temps.

1^{er} temps de sélection : Une première sélection, sur dossier, permettra de retenir quatre à cinq candidats. Cette pré-sélection s'effectuera par une commission composée de représentants de la bibliothèque Sainte-Geneviève, de l'Université Sorbonne Nouvelle et des Manufactures nationales qui se réunira mi-juin 2026.

Le résultat de la pré-sélection sera communiqué aux candidats fin juin 2026.

2nd temps de sélection : Sélection du projet lauréat par une commission qui se réunira durant la première quinzaine d'octobre 2026 (cf infra pour connaître les modalités de sélection).

3.2. Le jury

Les candidats finalistes seront invités à présenter leur projet devant un jury en septembre 2026. La date sera précisée aux candidats présélectionnés.

Ils auront chacun 20 minutes pour présenter leur projet (10 minutes de présentation du projet et 10 minutes de réponses aux questions du jury).

Le jury sera composé de :

- Madame Cécile Bajard, directrice de la bibliothèque Sainte-Geneviève

- Monsieur Hervé Lemoine, président des Manufactures nationales
- Monsieur Jérôme Bescond, chef de l'Atelier de Recherche et de Création
- Madame Lucile Montagne, cheffe de l'inspection et inspectrice responsable du fonds contemporain
- Un représentant de l'IGESR
- Un représentant de l'université Sorbonne Nouvelle
- Un représentant des professionnels des bibliothèques
- Des représentants des partenaires du projet

3.2 Critères d'attribution

Les critères de sélection retenus par le jury intégreront notamment les items suivants :

- Conformité au cahier des charges
- Réinterprétation originale de la chaise de Henri Labrouste, dans la continuité des modèles déjà existants
- Respect du cadre esthétique de la salle et du projet global de Labrouste
- Prise en compte des besoins fonctionnels de la chaise de bibliothèque
- Faisabilité technique et respect de la contrainte budgétaire
- Ergonomie des éléments de mobilier
- Facilité d'entretien et durabilité

3.3 Constitution des livrables

1^{er} temps de sélection :

- Un CV (deux pages maximum)
- Un portfolio (10 pages maximum) comprenant une sélection de références antérieures
- Une note d'intention sommairement illustrée : parti pris stylistique et conceptuel, matériaux préconisés (2 pages maximum)

2nd temps de sélection :

- Un état des recherches (12 pages maximum) présenté sous la forme d'esquisses, croquis, schémas ou modélisation 3D et présentant :
 - Le projet finalisé (vues globales, détails) ;
 - Un argumentaire rédigé (1 page maximum)
 - Le projet dans son contexte spatial (implantation, scénario) ;
 - Le projet sous son aspect technique (matériaux et cotations)
- Un budget estimatif ainsi qu'une argumentation des coûts

3.4 Remise de la candidature

1^{er} temps de sélection :

La candidature constituée de l'ensemble des pièces demandées doit être envoyée par courriel sous la forme d'un dossier numérique d'une taille inférieure à 10 Mo ou d'un lien vers ce dossier numérique, au plus tard le 1^{er} juin 2026 à l'adresse e-mail suivante : **developpement-mn@culture.gouv.fr** .

2nd temps de sélection :

Les candidats présélectionnés seront invités à compléter leur candidature en envoyant les livrables listés au point précédent (état des recherches et planches) sous la forme d'un dossier numérique d'une taille inférieure à 10 Mo ou d'un lien vers ce dossier numérique, au plus tard le 28 septembre 2026 à l'adresse suivante : **developpement-mn@culture.gouv.fr**

3.5 Compensation financière

Le lauréat se verra gratifié d'une récompense forfaitaire de 12 000 € (T.T.C.) après signature d'une convention.

Une compensation financière de 2 000 € (T.T.C.) sera versée aux designers non lauréats.

Dans le cas où aucune des propositions soumises ne serait jugée satisfaisante par le jury, celui-ci se réserve le droit de déclarer l'appel à projet infructueux. Dans cette hypothèse, l'ensemble des designers ayant remis une proposition recevra une compensation financière forfaitaire de 2 000 € (T.T.C.).

3.6 Engagement du lauréat

Le lauréat s'engage à :

- Accompagner tout le processus de prototypage jusqu'à la livraison du projet sélectionné.
- Céder de manière exclusive, pour le monde entier et la durée des droits concernés l'ensemble des droits de propriété intellectuelle de son œuvre aux Manufactures nationales et à l'université Sorbonne Nouvelle, le prix de cession étant inclus dans la gratification susvisée. Cette cession comprend notamment le droit de reproduire, représenter, adapter et diffuser l'œuvre, sur tous supports et par tous procédés, connus ou inconnus à ce jour. Le lauréat garantit être titulaire des droits cédés et que l'œuvre ne porte pas atteinte aux droits de tiers. Un contrat sera conclu entre le lauréat, les Manufactures et la l'Université Sorbonne Nouvelle à cet effet, ce à quoi le lauréat s'engage.

3.7 Prototypage du projet lauréat

L'Atelier de Recherche et de Création des Manufactures nationales a la charge de la réalisation du prototype du projet validé par le jury du concours. Les mobiliers y sont conçus de manière à répondre aux cahiers des charges. Dans le cas présent, un test un banc d'essai est prévu durant la phase de prototypage pour s'assurer de la résistance du modèle dessiné par le créateur lauréat.

Des externalisations complémentaires, notamment sur le garnissage et des finitions spécifiques restent possibles sous le contrôle de l'ARC.

Le lauréat devra travailler conjointement avec l'ARC et s'attacher à se rendre disponible afin de pouvoir se concerter en direct avec le chef d'atelier, dans un souci d'échange permanent et d'efficacité.

Le lauréat retenu sera donc sollicité de manière à résoudre point par point chacune des difficultés techniques avec l'ARC de manière à respecter les délais préalablement arrêtés.

Par convention, les prototypes du projet lauréat sont la propriété des Manufactures nationales. Ils seront inscrits dans les collections nationales.

3.8. Édition du projet lauréat

Si le designer et les Manufactures nationales s'accordent sur un projet d'édition de la chaise développée dans le cadre de cet appel à projet, il conviendra de s'appuyer sur le concours d'un éditeur qui assurera le développement sériel des pièces. En effet, l'ARC est un bureau d'étude et de conception qui réalise des prototypes et ne fabrique donc pas en série.

Toute édition du mobilier donnera lieu à l'établissement d'un contrat entre l'auteur, la maison d'édition, l'université Sorbonne Nouvelle et les Manufactures nationales. Ce contrat prévoira le versement de redevances au designer, à la bibliothèque Sainte-Geneviève et aux Manufactures nationales.

3.9 Calendrier prévisionnel

21 avril : Lancement de l'appel à projet

Mi-juin : 1^{re} sélection (cinq finalistes)

Mi-juin/début juillet : Visite de la bibliothèque Sainte-Geneviève (obligatoire) et de l'ARC (conseillé)

Début octobre : Sélection du finaliste

Octobre 2026 - Juin 2027 : Prototypage du projet à l'ARC

Janvier 2029 : Livraison des chaises

Annexes

Photographies des espaces

Bibliographie sélective :

Labrouste, Henri, *Plans et dessins relatifs à la construction et au décor de la Bibliothèque Sainte-Geneviève*, Manuscrit Ms. 4273, Paris, Bibliothèque Sainte-Geneviève, 1843–1851, Collection numérisée.

Labrouste, Henri, *Construction de la bibliothèque Sainte-Geneviève : matériaux et fournitures de l'agence des travaux*, Manuscrit Ms. 3914, Paris, Bibliothèque Sainte-Geneviève, 1846.

Bibliothèque Sainte-Geneviève, *Fonds Henri Labrouste*, Paris, Bibliothèque Sainte-Geneviève, Inventaire et documents d'archives.

La Mure, Marie-Hélène de, éd, *Henri Labrouste. La construction de la Bibliothèque Sainte-Geneviève (août 1843 – janvier 1851)*, Paris, Éditions des Cendres, Bibliothèque Sainte-Geneviève, Bibliothèque Mazarine, 2024.

Leniaud, Jean-Michel, dir, *Des Palais pour les livres, Labrouste, Sainte-Geneviève et les bibliothèques*, Paris, bibliothèque Sainte-Geneviève et Maisonneuve et Larose, 2003.

Marie-Hélène de La Mure, Florence Clavaud, Brunilde Renouf, Elsa Camus, Hélène Rochette-Castel, et al., *Bibliothèque virtuelle Henri Labrouste : la bibliothèque Sainte-Geneviève et son architecte*, Bibliothèque Sainte-Geneviève, 2021.

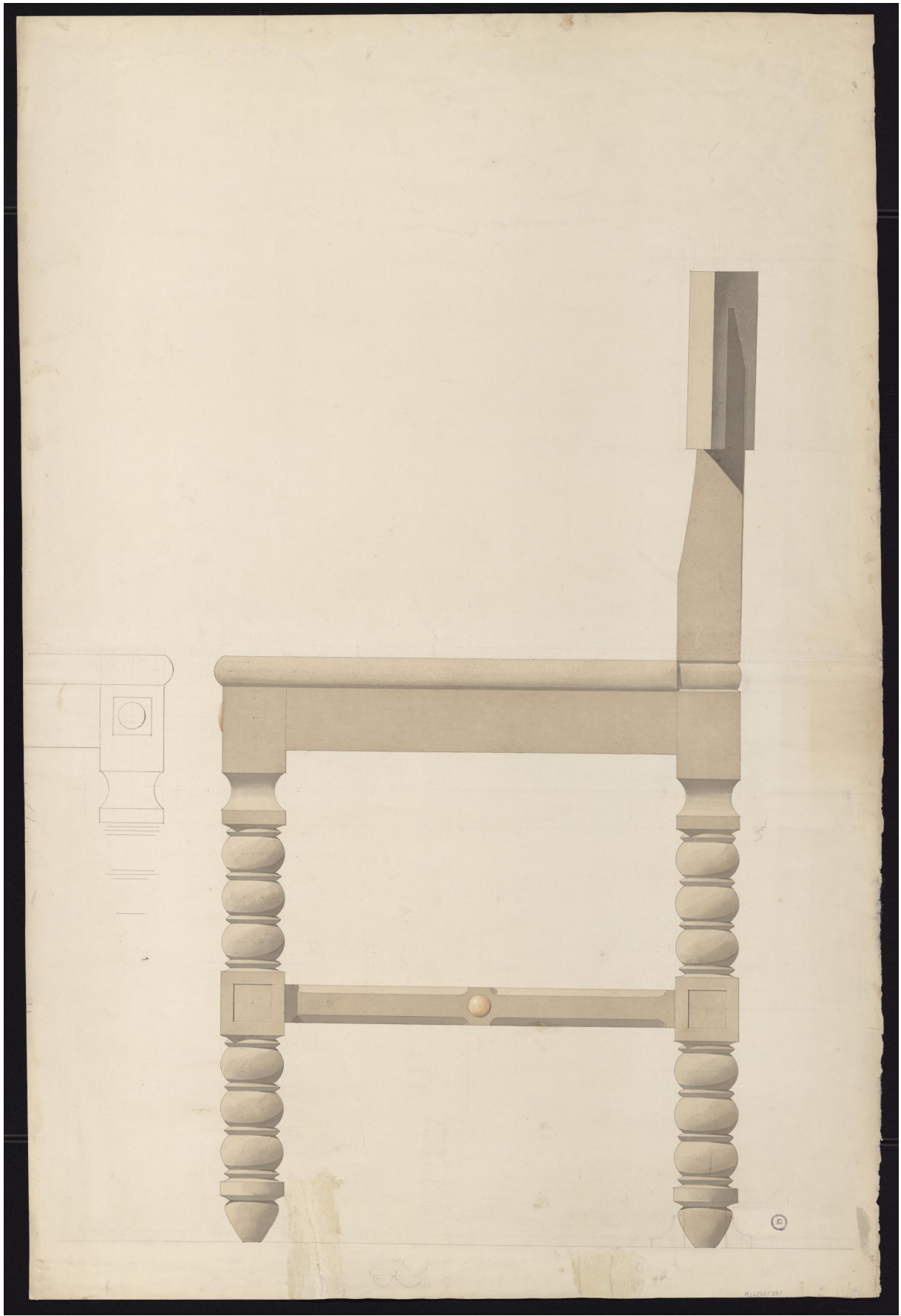
Neil Arthur Levine, *Architectural reasoning in the age of positivism: the neo-grec idea of Henri Labrouste's bibliothèque Sainte-Geneviève*. Yale University, 1975.

Neil Arthur Levine, *Architecture for reading in public, Henri Labrouste's bibliothèque Sainte Geneviève*. Yale University Press, 2025

Photographie des chaises, des tables :







Plans et dessins relatifs à la construction et au décor de la bibliothèque Sainte-Geneviève.

Labrouste, Henri (1801-1875)





